

Marquage CE des produits en pierre : informer les professionnels

Certains produits en pierre sont soumis au marquage CE : produits finis de revêtement mural, plaquettes modulaires, dalles de revêtements de sol et d'escalier, dalles et éléments de maçonnerie en pierre naturelle. Seuls les artisans qui transforment la pierre et vendent les produits sans les mettre en œuvre sont soumis à ce marquage (basé sur une « auto-déclaration de conformité » après suivi de la norme considérée).

L'UNA des Métiers de la Pierre informe précisément les entreprises sur les produits soumis au marquage CE et la procédure à suivre pour les « marquer » ces produits. Pour plus de renseignements, contactez votre CAPEB.

La voix des entreprises artisanales dans les instances de certification et de normalisation

Désireuse de faire prendre en compte les besoins spécifiques des entreprises artisanales et la réalité du terrain, l'UNA des Métiers de la Pierre CAPEB siège dans les commissions de normalisation et certification :

- à l'AFNOR NF service funéraire organisation d'obsèques
- au CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de construction), dans les commissions techniques.
- Dans le même esprit elle participe à la commission « Pierre-Durabilité » du CEFRAFOR (Centre Français de l'anti-corrosion) dont l'objectif est la rédaction de projet de normes.



La formation continue : une valeur ajoutée pour votre entreprise !

Vous voulez :

- renforcer votre compétitivité
- répondre aux évolutions du marché
- élargir vos compétences et vous positionner sur de nouveaux marchés
- recruter de nouveaux salariés
- mettre en avant les avantages sociaux de votre entreprise

Des formations adaptées sont à votre disposition !

Votre CAPEB départementale assure un service de proximité. Elle répondra au mieux à vos besoins de formation, après étude personnalisée de votre situation. Contactez-la !

Confédération de l'Artisanat et des
Petites Entreprises du Bâtiment

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Tél. 01 53 60 50 00 - Fax 01 45 82 49 10
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr



CEB Conception - OBFA Communication / 01 40 92 27 27



ARTISANS DU BÂTIMENT
Questions d'actualité

Métiers
de la Pierre





Les UNA de la CAPEB

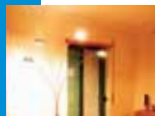
A la CAPEB, tous les métiers du bâtiment sont représentés dans les 8 Unions Nationales Artisanales :



Charpente-Menuiserie-Agencement



Couverture-Plomberie-Chauffage



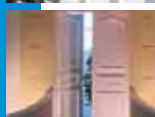
Equipement Electrique et Electronique



Maçonnerie-Carrelage



Métiers de la Pierre



Métiers et Techniques du Plâtre



Peinture-Vitrierie-Revêtements



Serrurerie-Métallerie

Les UNA

- élaborent et mettent en œuvre une politique professionnelle au sein de la filière
- assurent la promotion et la représentation des métiers
- diffusent l'information professionnelle dans les structures locales
- travaillent à la prospective professionnelle et à la conquête des marchés



Les priorités de l'UNA Métiers de la Pierre



- Informer les professionnels des évolutions normatives et réglementaires
- Réaliser des ouvrages techniques pour faciliter le travail des professionnels
- Agir pour le développement des marchés
- Promouvoir l'image du métier auprès des jeunes
- Participer à la création et à la rénovation des diplômes
- Développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la filière
- Agir pour la santé et la sécurité au travail



Dynamiser la filière avec le Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction

Des contraintes normatives de plus en plus lourdes, l'arrivée massive de pierres à bas prix en provenance des pays en voie de développement, et de produits préfabriqués (pierre reconstituée...) soumet la filière pierre à rude concurrence.

Pour faire face à ces difficultés et afin de dynamiser la filière, l'UNA Métiers de la Pierre CAPEB a collaboré à la mise en place d'un Centre technique industriel dédié à la pierre. **Ses missions :**

- Assurer une veille technologique, économique et réglementaire
- représenter la filière pour définir et défendre ses positions
- informer les professionnels et les prescripteurs
- susciter l'innovation

Son objectif : valoriser les produits pierre en développant leur utilisation dans tous les domaines de la construction.

L'UNA des Métiers de la Pierre fait partie de la gouvernance de cette structure afin faire entendre la voix des entreprises artisanales.



Pour préserver leur indépendance, les artisans du funéraire s'organisent

Le secteur du funéraire est soumis à une forte concurrence organisée autour de grands groupes. Pour donner aux entreprises artisanales du bâtiment, les moyens de continuer leur activité en toute indépendance, la CAPEB a intégré l'Union Funéraire de France (UFF). L'UFF est une association dont l'objectif est d'organiser un réseau de professionnels d'exécution de prestations funéraires.

Ses missions :

- mettre en place, dans le respect de la libre concurrence, une couverture nationale de pompes funèbres
- conception et diffusion de produits et services
- formation des membres du réseau
- optimisation de la qualité des prestations rendues par les membres du réseau

Ayant signé des accords de tiers payants avec de nombreuses mutuelles, l'UFF se trouve susceptible de toucher plus de 9 millions de personnes.

Pour en savoir plus et rejoindre ce réseau, contactez votre CAPEB départementale.

